Le mode "intégration" des Vaudois

Autor(en): **Dana-Classen, Nicole**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile**

Band (Jahr): **- (2015)**

Heft 5

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-852891

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le mode «intégration» des Vaudois

Au sein de la population vaudoise, 1 senior de plus de 80 ans sur 4 fait aujourd'hui appel aux fameux «CMS». Ce dispositif, devenu un mode de prise en charge à part entière, est la concrétisation d'un vaste programme lancé il y a bientôt 25 ans.

Institut La Source à Lausanne en 1927: La leçon d'anatomie
«La Source en images» (Denise Francillon)

Dans le canton de Vaud, dès 1980, une expérience pilote de renforcement de l'action médico-sociale introduisit le concept de maintien à domicile avec les conclusions suivantes:

- les personnes âgées dépendantes préfèrent demeurer chez elles le plus longtemps possible;
- les prestations de base (aide au ménage, repas à domicile, soins de base et soins infirmiers) doivent être étoffées par d'autres prestations, dont l'ergothérapie, l'assistance sociale, les systèmes d'alarme, etc.;
- des économies peuvent être réalisées en développant le maintien à domicile;
- les soins à domicile doivent pouvoir s'appuyer sur d'autres solutions complémentaires (ressources du réseau).

Suite à ces conclusions, le Conseil d'Etat proposa la réorientation de l'action médico-sociale au Grand Conseil qui l'accepta. Le Programme de maintien à domicile (PMAD) était lancé et il s'agissait désormais de le concrétiser à l'échelle du canton.

Le phénomène de la création des Centres Médico-Sociaux (CMS) a été de regrouper physiquement tout le personnel travaillant dans l'aide et les soins à domicile et d'offrir une homogénéité de cette prise en charge. La logique

La Source pendant la guerre, en 1941: Elèves studieuses plongées dans le «Manuel de l'infirmière hospitalière»
«La Source en images» (Denise Francillon)

de cloisonnement qui prévalait auparavant a été remplacée par la mise en place d'une intervention pluridisciplinaire (avec l'introduction dans les équipes infirmières et auxiliaires d'ergothérapeutes, d'assistantes sociales et de diététiciennes). Grâce à ce programme soutenu par une volonté politique forte, le canton de Vaud a pu anticiper un mouvement de fusion de l'activité à domicile. Les CMS, qui avaient d'abord été prévus pour offrir aux personnes âgées dépendantes une alternative à l'hébergement en établissement médico-social (EMS), ont également permis d'absorber des retours à domicile plus rapides lorsque les pressions financières ont obligé les hôpitaux à revoir les durées d'hospitalisation à la baisse. A noter que le développement de l'aide et des soins à domicile d'utilité publique a évidemment permis de limiter les coûts de construction d'hébergement dans le Canton de Vaud: «En comparaison avec la moyenne suisse pour la population concernée, le canton dispose de 1650 lits d'EMS en moins», relève Jean-Jacques Monachon, Directeur général de l'AVASAD.

«Il est étonnant de voir jusqu'où on peut aller.»
Jean-Jacques Monachon, directeur de l'AVASAD

Aujourd'hui, il n'est plus seulement question d'une alternative à l'hospitalisation ou à l'hébergement dans un EMS. Le domicile est d'abord le lieu de vie de toute personne souffrante faisant appel à la structure sanitaire. Il s'inscrit comme le lieu d'une action conjointe entre cette personne, son entourage et les professionnels du domaine médico-social. Et sur le plan sociétal, «il est étonnant de voir jusqu'où on peut aller, à satisfaction de toutes les parties», souligne Jean-Jacques Monachon.

L'emplacement des CMS a été rapproché de leurs clients et choisi pour les intégrer dans le cadre de la vie sociale des agglomérations ou des quartiers. Tous les services de ces centres sont atteignables avec un numéro unique. «Avec leurs différentes compétences, les équipes des CMS ne font pas que du soin ou que de l'aide: elles assurent un maintien à domicile», dit Jean-Jacques Monachon. Mais il évoque aussi certains risques:

«Le Canton de Vaud a anticipé il y a un quart de siècle un mouvement de plus en plus évident, en intégrant d'autre professions, afin d'assurer une réponse globale et pluridisciplinaire pour le maintien à domicile. La défi réside dans la complexité croissante des cas et l'extraordinaire niveau de fragilité des clients. Cela devient un marché porteur, dans lequel la concurrence privée essaie de prendre des parts de marché, au détriment d'une approche concertée.»

25 ans après le Programme de maintien à domicile, le dispositif d'aide et de soins à domicile est devenu un mode de prise en charge à part entière. Les équipes des CMS ont su se positionner en tant que partenaire solide dans l'environnement sanitaire vaudois et créer un sentiment de confiance.

Nicole Dana-Classen

Sources: «Politique d'aide et de soins à domicile» de Jean-Jacques Monachon, directeur de l'AVASAD. Ouvrage publié par l'OMSV dans les années 2000–2005.
L'auteur a travaillé comme infirmier et a étudié l'histoire.

Dans 53 CMS, les professionnels de l'AVASAD

- interviennent pour plus de 8000 prestations par jour
- au cours de plus 6500 visites par jour
- effectuées en 4400 heures par jour
- auprès de 4800 clients par jour
- dont l'âge moyen est de 74,4 ans
- effectuent plus de 3000 heures de soins par jour
- effectuent plus de 800 heures d'aide au ménage par jour
- livrent près de 2100 repas par jour